



[b]licenciement abusif pendant/apres periode probatoire[/b]

Par **allommcava**, le **21/05/2008** à **17:55**

Bonjour,rrnrVoici ma situation, je suis comptable dans une boite de plus de 500 salarié depuis 3 ans et demi, en janvier dernier on a fusionné avec une autre boite a Paris, et mon poste à été deporté la bas. En février on me propose de passer a la paie. Je signe donc un avenant et commence une periode probatoire de 4 mois. Un nouveau responsable est arrivé le mois dernier avec qui je ne m'entends pas et il decide de me licencier pour "fautes" commises en paie.rnrnD'une part je n'aurai aucun mal a prouver devant un tribunal que je ne suis pas responsable de ces "fautes" et d'autre part mon avenant stipule que si je ne fais pas l'affaire en paie je reintègre mon ancien poste ou un poste equivalent. rnrnAu final je ne suis pas contre un licenciement car les choses ont bcp changé, mais il ne me propose que de me payer les cp, 2 mois de preavis, et 2 mois d'indemnités de depart. rnSi j'allais aux prud'hommes si je gagne j'en touche au moins 6.rnrnVu qu'ils n'ont trouvé personne pour me remplacer ils voudraient au final que confirmer dans mon poste en paie et me licencier ultérieurement...rnrnBien sur je refuse a moins de trouver un arrangement economique (ce qui n'est pas gagné). Comme argument je leur ai dit que si ils ne faisaient pas d'effort je n'en ferai pas non plus et que je mettrai fin moi meme a ma periode probatoire (qui se termine a la fin de ce mois).rnrnLà ils me menacent si je mets fin a la periode probatoire de me licencier pour non modification du contrat de travail et sous entendu que partirai avec rien..rnrnVoilà qu'en pensez vous? que puis je faire?rnrnMerci d'avance